

COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE

COMPTE-RENDU

LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018 – SALLE 103

Nom	Prénom	Département de formation/service	
AUBIGNY	Benoît	Musicologie	Présent
BERGEON	Céline	Géographie	Présent
BRIZAY	François	Histoire	Présent
DELMAS	Yannis	SIC	Excusé/Représenté par Emmanuelle Vareille
ESNARD	Catherine	Assesseure à la Formation	Présente
HAZA	Marion	Adjointe Assesseure	Présente
HOCHET	Yvan	BU SHA	Présent
KIRTLEY	Regina	Bureau des Langues	Présente
LEE	Matthieu	Elu BIATSS	Excusé
MAZARS	Sophie	Elue BIATSS	Présente
MOREAU	Gilles	Sociologie	Présent
OULEBSIR	Nabila	Histoire de l'Art	
POTOCKI	Anna	Psychologie	Présente
PROUTEAU	Nicolas	Histoire de l'Art	Présent
ROBERT	Jessica	Bureau des Langues	Présente
ROUX	Sylvain	Philosophie	Présent
STEVENS	Hélène	Sociologie	Excusée

TREHONDAT	Catherine	Scolarité	Excusée
VICENTE-	Siobhan	Psychologie	Excusée

INTRODUCTION

David Clarys, nouveau directeur de l'UFR Sciences Humaines et Arts depuis le 1^{er} septembre 2018, tient à remercier Catherine Esnard d'avoir accepté la fonction d'assesseure à la Formation et Marion Haza la fonction d'assesseure adjointe.

Pour David Clarys, un binôme était nécessaire du fait de la lourde tâche qu'est la pédagogie au sein des composantes. Il est également précisé que cette commission va se réunir au même rythme que le Conseil de l'UFR ou le Conseil Scientifique avec un calendrier régulier.

Catherine Esnard remercie à son tour Marion Haza pour sa collaboration et Céline Capillon qui a accepté de rejoindre la commission depuis la rentrée.

Catherine Esnard et Marion Haza feront le nécessaire pour que les réunions tiennent dans un créneau de 2 heures tout en intégrant la diffusion des informations et le temps nécessaire à la discussion. Elles demandent un peu d'indulgence aux membres de la commission car elles ne maîtrisent pas encore parfaitement tous les dossiers. Les réponses seront donc peut-être parfois différées. Leur travail se fera en étroite collaboration avec la responsable de la scolarité, Catherine Tréhondat.

Il est rappelé également que les décisions se prennent en conseil de l'UFR.

Les comptes-rendus seront envoyés à tous les membres de la commission et mis en ligne sur le site de l'UFR.

BILAN DE LA RENTRÉE ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Effectifs étudiants**

Sur les mentions licences générales SHA :

Effectifs relativement stables (env 3100) / année dernière, à l'exception de la licence psychologie qui enregistre une réduction d'effectif (800 env. en L1) → effet de la capacité d'accueil mise en place à hauteur de 660 étudiant.e.s en L1 + 170/ 175 redoublants.

Effectifs relativement stables sur **les mentions Masters** (env 800) à l'exception de la mention psychologie (-150 environ), ceci s'expliquant par la mise en place d'une capacité d'accueil à l'entrée du M1 psychologie.

Une fragilité est souligné sur la MENTION PHILO (effectif à ce jour : 11 en M1)

Et sur les parcours en M1:

- Parcours Expertise Historienne, Médiation et Valorisation de l'Histoire de la MENTION HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE (à ce jour 9/10)
- Parcours Dynamiques des Systèmes Migratoires : Parcours et Espaces de la Migration Internationale de la MENTION MIGRATIONS INTERNATIONALES (à ce jour 8/9)

Echanges :

Céline Bergeon précise que le parcours Migration commence en M2 et non en M1 et par conséquent la première année de master migration n'est pas concerné par cette fragilité des effectifs.

Sylvain Roux ajoute qu'à la réouverture d'AMETYS à partir du mois de novembre, ils devront corriger 2 parcours en philosophie qui sont entièrement mutualisés en M1.

Est considéré comme fragile un effectif de 11 sur une mention.

On maintient en M1 et en M2 cette année mais il faut se préparer à en rediscuter en janvier 2019 avec la Présidence.

Il est encore possible de supprimer des parcours, la rentrée n'étant pas encore assez avancée mais si cela est le cas, la fermeture doit se faire rapidement pour réorienter les étudiant.e.s et revoir les services enseignants.

Précisions pour les D.U. :

- D.U. Archives → ouverture
- D.U. CFMI → ouverture
- D.U. Electro-Acoustique → en attente
- D.U. Agrégation Histoire + D.U. Agrégation Philosophie → ouverture
- D.U. SIGMAGE → pas d'ouverture
- D.U. Ergonomie et psychologie du travail → pas d'ouverture

Pour les D.U. les effectifs ne sont pas pris en compte mais seulement l'assurance de l'autofinancement.

Céline Bergeon pointe le fait que le D.U. SIGMAGE avait une partie d'autofinancement non négligeable et demande s'il est encore possible de discuter des conditions d'ouverture.

Il est demandé comment envoyer un mail à tous les étudiants d'une promo, tous portails confondus, ou non. Les assesseures vont vérifier ces possibilités.

➤ **Service Scolarité**

- Règlements des examens votés ce jeudi 13 septembre en CFVU. Ils seront diffusés sous peu dans les départements ainsi que la charte des examens.
- Date limite retour Contrat Aménagement d'Etudes (CAE) au service scolarité UFR pour validation : **le 19 octobre**.
Formulaire à remplir par les étudiant.e.s avec les responsables de département et à faire remonter ensuite aux assesseurs qui centralisent. Exception pour les masters de psychologie. Pour les langues, il est demandé de consulter les enseignants de langue.
- Inscription parcours M1/ M2 hors E-candidat si capacité d'accueil (CA) non atteinte : l'équipe pédagogique est consultée par l'assesseure qui décide en suivant et transfère à la scolarité pour modalités d'inscription, jusqu'au **18 septembre**.
L'UFR souhaite traiter au cas/cas avec les équipes pédagogiques.
Emmanuelle Vareille informe que le département SIC a refusé des candidatures hors E-candidat car ils n'étaient pas informés de la dérogation de l'UFR.

Les assesseures confirment que les candidats peuvent être recontactés et leur dossier reconsidéré. Le département peut afficher qu'il s'agit d'une décision de la composante.

- Inscription hors parcoursup pour réorientés internes et externes UP : de la même façon, l'équipe pédagogique est consultée par l'assesseure qui décide en suivant et transfère à la scolarité pour modalités d'inscription, jusqu'au **18 septembre**
- 2 postes vacants (Campus et E. Noirtault) : recrutements en cours

Echanges :

- modification notable dans les règlements des examens : justificatifs d'absence à fournir dans les 2 jours et non plus 7.
- Modalités de contrôles des connaissances (MCC) bientôt à la disposition des collègues
- Problématique du règlement des examens en langues : les contrôles continus (CC) devraient disparaître au profit des contrôles terminaux (CT). Débat peut-être encore possible à la CFVU ce jour.
- Les CAE relevant du Pôle Handicap n'ont pas la même date de retour que les autres CAE.
Il est rappelé que Marie-Amélie Martinie est la référente pour le campus, Graeme Watson doit être remplacé pour le centre-ville et Cécile Trefford reste la référente pour le département d'histoire.
- Les demandes de Saisine du Rectorat pour toutes les capacités d'accueil non atteintes ont été réalisées en juillet et août. La procédure est maintenant close.

➤ **Personnels**

- VAE : tarif B appliqué pour professionnels siégeant en jurys VAE/ VAPP (1,5h TD par candidat).
Nécessité de revoir également la prise en charge des frais de déplacement.
- Dossier référentiel en cours → en discussion actuellement au sein de l'équipe de direction. Des propositions seront faites prochainement en conseil de l'UFR.
Décision du CA du 6 juillet 2018 → nouvelles règles qui s'appliquent → limitation heures complémentaires + nouveau cadrage.
Le département de sociologie est en difficulté avec cette nouvelle règle alors que tous les emplois du temps ont été finalisés.
Les assesseures précisent qu'une première évaluation des conséquences de ce nouveau cadrage pourra se faire à partir des fiches de service qui doivent remonter à la Présidence dans les semaines à venir.

Echanges :

- Gilles Moreau souhaite interpeler les assesseurs sur les enseignements sans salle depuis la rentrée. C'est une vraie problématique. Que peut-on faire ? et quelles en sont les raisons ?
Réponse des assesseures : le dysfonctionnement provient vraisemblablement de la mise en œuvre des portails en L1, de la politique des langues qui créent des contraintes fortes sur les emplois du temps, avec la réservation de créneaux pour tel ou tel enseignement, de la hausse du nombre de formations et/ou d'heures d'enseignement/de groupes lié à la NOF.

Les assesseuses travaillent à des ajustements au jour le jour : modifications heures CM/TD, demandes aux collègues de déplacements de leur créneau d'intervention, etc. Un certain nombre de groupes ou de parcours ne sont finalement pas ouverts, ce qui devrait de fait libérer des salles.

Elles remercient David Bodet et Florence Germain pour leur travail sur les emplois du temps et la recherche de salles au jour le jour.

Un courrier a été transmis à la Présidence pour alerter sur les difficultés rencontrées, notamment des cours non assurés en sociologie faute de salle, courrier resté sans réponse à ce jour.

Le département de géographie pointe le fait qu'ils manquent de salles notamment de salles informatiques. Cela avait été signalé en conseil de l'UFR.

Les assesseuses demandent à tous les collègues de faire remonter les problèmes de salles qu'ils pourraient rencontrer.

PROPOSITIONS DE CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2019-2020

- Pour vote en Conseil d'UFR du **11 octobre 2018**
- 3 projets de Calendrier (Annexe) : 1/ 2/ 3A et 3B

- Les assesseuses proposent de ne pas débattre en commission sur les différentes propositions et laissent les collègues en discuter au sein de leur département. →CF en annexe les 3 projets de calendrier et un guide de lecture avec les commentaires de Virginie Laval, la VP à la formation mentionnant que les projets 1 et 2 ne seraient pas tenables.

Les assesseuses demandent aux départements de faire remonter leurs avis sur ces propositions de calendrier **pour le 11 octobre au plus tard**.

Gilles Moreau interpelle sur le fait que la 13^e semaine est importante pour ménager le statut d'enseignant-chercheur.

Extrait du Guide lecture :

	Projet 1	Projet 2	Projet 3 a et 3B
Avantages	13 semaines de cours à chaque semestre		Les examens ont lieu avant les vacances de Noël pour les 2 projets Temps suffisant entre la fin de la session 1 au semestre 2 et la date d'affichage des résultats
Inconvénients	Trop peu de temps entre la fin de la session 1 au semestre 2 et la date d'affichage des résultats Calendrier impossible à tenir sur ce point	12 semaines de cours au semestre 2 Trop peu de temps entre la fin de la session 1 au semestre 2 et la date d'affichage des résultats Calendrier impossible à tenir sur ce point	Aucun projet ne permet une 13 ^e semaine de cours (à noter 2 jours de plus au semestre 1 pour le projet 3a) Le nombre de jours dédiés aux examens au semestre 1 est trop juste pour le projet 3a

Un tableau tel que ci-dessous sera présenté à chaque commission afin de permettre de planifier les décisions à prendre au sein de chaque département :

	Attendus	Date retour aux assesseures
Campagne Master 2019-2020	<p>Eléments de paramétrage généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - libellés parcours-type, mots clés, licences conseillées, adresse formation... → fiches support à corriger/ compléter transmises sous peu aux porteurs de mention avec copie aux responsables de département 	10 octobre 2018
	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités d'accueil en Master et modalités de recrutement → il est demandé aux membres de la commission de faire passer l'information 	20 octobre 2018
Campagne Parcoursup	<p>Capacité d'accueil en Licence portails → informations à faire remonter par les départements</p>	2 octobre 2018
	<p>Dialogue UP/ composante sur l'architecture NOF portails → dialogue nécessaire avec les départements sur les difficultés rencontrées avec les portails – demande de faire un retour sur la mise en place positif/négatif/améliorations</p>	2 octobre
Maquettes		

Informations :

20 septembre 2018	Réunion spécifique Parcoursup avec les assesseurs concernés	Validation du paramétrage Général Premiers échanges autour du OUI SI Éléments pris en compte pour l'examen des vœux et pièces demandées pour l'examen des vœux Les combinaisons de spécialités du bac
-------------------	---	--

Les assesseuses ne pourront être présentes à la réunion du 20 septembre du fait de la tenue du premier conseil de l'UFR de la nouvelle équipe de direction. Leila Selimbegovic, du département de psychologie a accepté de représenter la composante à cette réunion. Si d'autres collègues souhaitent également y participer, merci de prendre contact avec les assesseuses.

- **Campagne Parcoursup 2019-2020 : les orientations politiques de l'Université de Poitiers :**

L'université de Poitiers souhaite poursuivre sa politique en matière d'accès au premier cycle universitaire sur les points suivants :

1. Accueillir à minima **tous les bacheliers du secteur**
2. L'UP **ne déclinera pas les attendus nationaux en attendus locaux**
3. **Les commissions d'examens des vœux, obligation réglementaire, seront mises en place pour chaque mention, en tension ou pas.**
4. Accepter, sans condition, toutes les candidatures, tous bacs confondus, dans les filières qui ne sont pas sous tension (hors psychologie → classement des candidatures) cela implique que les **commissions d'examen des vœux n'auront pas à classer les candidatures pour les formations sans tension, un OUI sera donné à chaque candidat.**
5. Les éléments pris en compte pour l'examen des vœux seront identiques pour toutes les formations non sélectives de l'UP.
6. Le paramétrage du module d'aide à la décision sera homogène et aura lieu au niveau de l'établissement pour les formations non sélectives : traitement équitable des candidats selon les mêmes règles que celles appliquées l'an dernier :
 - Le pré-classement des candidatures est relatif
 - L'algorithme utilisé pour le classement des candidatures sera pensé à l'échelle de la mention, et non des portails (même si in fine les candidats seront classés et appelés par portail)
 - Le classement sera pondéré selon les grands groupes de bac (Généraux, Techno et Pro)

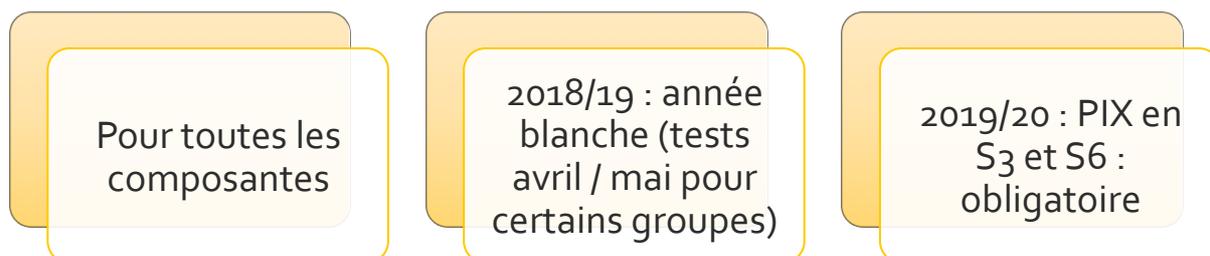
- Difficultés et constats :
 - Beaucoup de perte d'heures dues aux MCC
 - L1 et L2 : pas de test de classement de la Maison des Langues à la date du 12 septembre 2018 pour 1039 étudiants
A présent le test serait en ligne.
 - Le bureau des langues de l'UFR a pris la décision de faire les groupes le lundi 17 septembre. Le début des cours ayant déjà été repoussé d'une semaine.
 - Le bureau des langues rappelle qu'ils ne sont que 4 titulaires à l'UFR SHA. Ils regrettent de ne pas avoir été écoutés au sein des groupes de travail et que toutes les décisions aient été prises à Maison des Langues (MDL).
La MDL leur impose des cours dans d'autres composantes alors les enseignants ont été recrutés pour faire cours à l'UFR SHA car leur profil était adapté et leurs cours en rapport avec les disciplines enseignées.
Les enseignants revendiquent leur hiérarchie à l'UFR SHA et non à la MDL.
Les enseignants soulignent également l'absurdité de la pédagogie et regrettent que les décisions aient été prises par des enseignants non linguistiques.
- Ce qui change :
 - Les licences 1 et les licences 2 sont désormais mélangés
 - 5 niveaux différents
 - 16,5 heures de cours/semestre pour le B2

Les assesseurs réaffirment le soutien de l'équipe de direction aux collègues de langues.

CADRAGE ENSEIGNEMENTS NUMÉRIQUES PIX

- Nécessite de mettre en chantier un enseignement qui va être obligatoire à la rentrée 2020 en remplacement du C2I.
- PIX = nouvelle plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques
- La formation est prévue de démarrer dès le collègue en classe de 5^{ème}.
- Des compétences seront acquises dans différents domaines qui devront être poursuivies jusqu'au cursus universitaire.

Un référentiel commun pour tous les étudiants :



- 16 compétences (dès la 5^{ème})
 - 5 domaines
 - Informations et données
 - Communication et collaboration
 - Création de contenu
 - Protection et sécurité
 - Environnement numérique
 - 8 niveaux
 - 1 à 8 (avec aide, sans aide, en autonomie, avec aisance, se développer, transmettre, inventer, rayonner)
-
- Au départ, on s'évalue dans les 5 domaines et on évalue l'évolution.
 - Intérêt du PIX → compétences acquises dans des domaines variés, chaque domaine regroupant plusieurs thèmes.

Compétences sur la licence :

L'étudiant se positionne avec un test

S₃ : évaluation à son niveau

Fin de licence : évaluation

Exemple domaine 1 :

1.1. Mener une recherche et une veille d'information		besoin d'information d'ordre général				besoin d'information spécialisé et cadre d'exigence formalisé (académique, professionnel,...)
Navigation	Naviguer sur le web	Naviguer sur le web	Naviguer sur le web			
Recherche	Définir et exprimer son besoin d'information			Etablir et documenter un besoin d'information d'ordre général		Etablir et documenter un besoin d'information spécialisé
Recherche	Utiliser diverses sources d'information (numériques et non numériques)			Nommer différentes sources d'information et en décrire le contenu		Utiliser les sources d'information appropriées à son besoin, les comparer les unes aux autres, se les approprier et les comparer les unes aux autres
Recherche	Elaborer et conduire une stratégie de recherche pertinente en utilisant la méthode la plus adaptée	Construire une recherche simple pour trouver un objet connu	Construire une recherche simple pour répondre à une question posée	Construire une série de recherches pour cerner les différents aspects d'un sujet	Construire une recherche pour trouver des informations sur un sujet d'actualité	Constituer une documentation sur un sujet à partir d'outils de recherche généralistes
Recherche	Obtenir l'information en utilisant les outils adaptés			Connaître son environnement documentaire et savoir s'y repérer	Distinguer les principales catégories d'outils disponibles et connaître leurs fonctionnalités	
Recherche	Evaluer la qualité d'une information	Mobiliser le critère de pertinence thématique	Questionner la crédibilité d'une information	Identifier une source et évaluer sa fiabilité	Mobiliser les critères de qualité	
Veille	Mener une veille informationnelle				Suivre des flux d'information	
Production et communication	Citer et réutiliser une ressource pour enrichir son travail			Lire et exploiter tous types de références biblio/webographiques. Citer les sources	Élaborer une biblio/webgraphie simple	

Exemple domaine 1 – 2 :

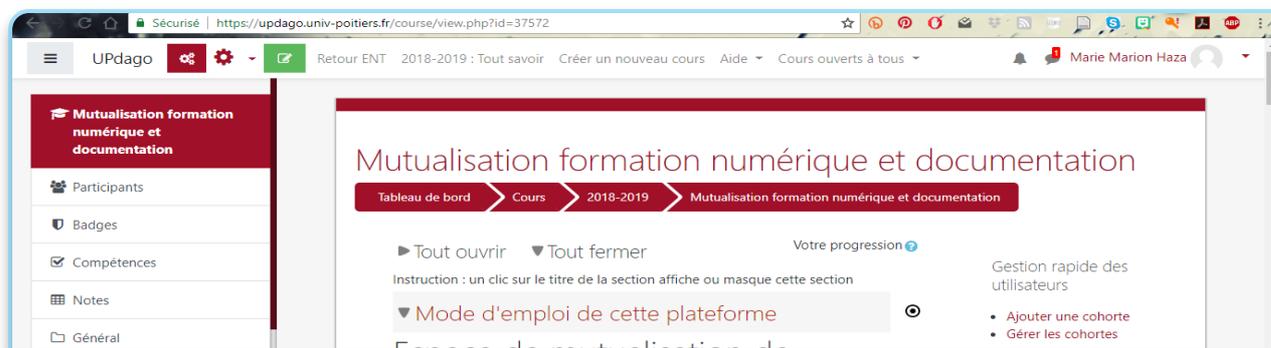
1.2. Gérer des données						
Données et fichiers	Stocker, organiser et retrouver	Enregistrer un fichier	Organiser ses fichiers	Retrouver un fichier	Stocker des données	
		dans un dossier	dans des dossiers	par une recherche sur	en ligne	
		Retrouver un fichier	Créer un lien /	ses méta-données ou	Concevoir une	
		en naviguant	raccourci	son contenu	organisation efficace	
				Désigner un fichier	de rangement en	
				par son chemin	dossiers	
Données et fichiers	Gérer					Synchroniser des données locales avec
						un espace de
						stockage en ligne
						Compresser des fichiers

Exemple domaine 1 – 3 :

1.3. Traiter des données		données simples et analyse élémentaire, tableur comme outil ubiquitaire				données structurées et analyse poussée
Pré-traitements	Saisir, importer, nettoyer	Saisir des données dans une feuille de calcul	Adapter le format des			Appliquer un
			nombres			traitement simple à
						une chaîne de
						caractères
						Adapter le type d'une
						donnée (texte /
						nombre)
Synthèse	Trier, filtrer, compiler, résumer		Trier une colonne	Filtrer une		
			dans un tableau	dans un tableau		
Calcul	Calculer			Appliquer une	Appliquer une	Propager une
				opération	fonction	
				arithmétique simple à	statistique simple	
				des données		

Outil ressource UPDAGO :

14



RESSOURCES : [HTTPS://UPDAGO.UNIV-POITIERS.FR/ENROL/INDEX.PHP?ID=37572](https://updago.univ-poitiers.fr/enrol/index.php?id=37572)

→ Proposition de mettre en place un groupe de travail avec les collègues en charge du numérique. L'idée étant d'harmoniser eu sein de l'UFR SHA les cours de numérique. Les assesseures vont prendre contact avec les départements pour savoir qui est chargé de ces cours cette année et l'an prochain. Un enseignant de SFA est déjà d'accord pour accompagner. Yvan Hochet de la BU SHA souhaite également y participer.

QUESTIONS DIVERSES

- Est-il possible de changer d'option en L2 (désignée « parcours » en L3) ?
Les assesseures n'ont pas la réponse mais vont se renseigner pour communiquer l'information à la commission.
- Les licences 1/semestre 2 vont choisir une option.
Quelle est la procédure et la date ? car nécessité d'avoir les effectifs pour constituer les groupes de TD.
Les assesseures n'ont pas la réponse mais vont se renseigner pour communiquer l'information à la commission.
- Demande de procédure des réorientations et d'équivalence.
Les équipes pédagogiques devraient pouvoir décider du niveau.
Tableaux d'équivalence et de mesures transitoires existants → il est nécessaire de continuer ce travail en commission et de faire voter les modalités afin de les transmettre à l'ensemble de la composante.
Il est décidé de laisser les départements de géographie et d'histoire décider pour les cas qu'ils doivent traiter en urgence.

Prochaine commission de la Pédagogie : le jeudi 8 novembre 2018